



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري  
ՀՀԽՕԱԼ ԵՎ ԵԹՎՎՈՒՄԻ ՅԵՐԳՈՒՄԵ ՓԻՆՏՅՅՁ  
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > « Pour une régulation qui préserve la liberté du marché numérique et les droits des usagers » a plaidé Latifa Akharbach, présidente de la HACA à la conférence internationale des régulateurs organisée en Thaïlande les 4 et 5 novembre 2024

---

[A](#) [1] [A](#) [1]

## **« Pour une régulation qui préserve la liberté du marché numérique et les droits des usagers » a plaidé Latifa Akharbach, présidente de la HACA à la conférence internationale des régulateurs organisée en Thaïlande les 4 et 5 novembre 2024**

05 nov 2024



# International Regulators Forum 2024

## Session 3 Regulating Digital Platforms



Pratompong Srinuan  
Office of the NBTC, Thailand



Kate Jones  
DRCF, UK



Lina María Duque del Vecchio  
CRC, Colombia



Latifa Akharchach  
HACA, Morocco





# International Regulators Forum 2024

4th November 2024  
Bangkok, Thailand





# International Regulators Forum 2024

Welcom



**Isolde Goggin**  
President of  
International Institute of  
Communications



# International Regulators Forum 2024

Opening



**Mr. Trairat Viriyasirikul**  
Acting Secretary General of  
Office of the NBTC,  
Thailand





« Pour plus d'efficacité et d'équité, la communauté internationale doit promouvoir une approche de la régulation qui accorde autant d'importance à la protection de la liberté du marché numérique global qu'à la préservation des droits en ligne de tous les citoyens du monde » a déclaré Mme Latifa Akharbach, présidente de la HACA à la conférence internationale organisée les 4 et 5 novembre 2024 à Bangkok par l'International Institute of Communications (IIC) et la Commission Nationale de la Radiodiffusion et des Télécommunications de Thaïlande.

« Les grandes plateformes numériques ont le droit à une sécurité juridique pour leur action et leurs intérêts commerciaux mais les sociétés doivent être protégées contre la circulation des contenus préjudiciables à l'intérêt général, à l'intégrité de l'information, à la dignité humaine, aux valeurs du vivre-ensemble, à la cohésion nationale etc. » a argumenté la présidente de la HACA en donnant plusieurs exemples concernant l'espace numérique marocain et africain. Intervenant dans le cadre du panel dédié à la régulation des plateformes numériques globales, Mme Akharbach, également présidente en exercice du Réseau des Instances Africaines de Régulation de la Communication, a rappelé que le Maroc comme d'autres pays africains, déploient beaucoup d'efforts pour construire une capacité réglementaire permettant d'encadrer les différentes dimensions de l'action des Big Tech mais les sociétés africaines demeurent très exposées aux risques numériques. « Cette vulnérabilité a-t-elle expliqué, est due à la fois aux infrastructures, aux compétences numériques et aux politiques des grandes plateformes envers le continent ».

La présidente de la HACA a terminé son propos en réaffirmant l'engagement de l'instance marocaine en faveur de la coopération internationale en matière d'encadrement de l'action des plateformes et en faveur d'un modèle de régulation qui garantit à la fois la liberté du marché, la liberté d'expression et les droits des usagers de l'espace numérique à des contenus de confiance.

Cette conférence internationale a enregistré la participation de plus de 200 représentants des instances de régulation des médias et des télécommunications, responsables gouvernementaux, chercheurs, experts et acteurs des industries des médias et des télécommunications du monde entier.

L'IIC dont la HACA est membre, est une organisation non gouvernementale à but non lucratif fondée en 1969 à Londres, ayant pour vocation en tant que think tank, d'associer opérateurs des médias et télécommunications, régulateurs, universitaires, chercheurs et représentants des gouvernements pour une réflexion croisée sur l'évolution de ces secteurs.

Mme Akharbach était accompagnée à cette conférence de M. Khalid Ouaryi, responsable du cabinet de la présidente de la HACA.

---

#### **Liens**

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>